

HAUTE ÉCOLE PÉDAGOGIQUE VAUD

La Haute école pédagogique Vaud (HEPL) forme les enseignants et enseignantes du secteur public, du degré primaire au degré secondaire II, et assure également leur formation continue.

EN DÉTAIL

La formation de base des enseignants, le perfectionnement ainsi que la recherche dans le domaine de l'éducation sont assurés par la HEP vaudoise qui délivre, entre autres, des titres de bachelor et de master.

QUELLES FILIÈRES?

La HEP-VD compte plusieurs filières d'études en relation avec les degrés ou domaines visés :

- degré **primaire** (1^{re} à 8^e)
- degré **secondaire I** (9^e à 11^e)
- degré **secondaire II** (gymnase, écoles professionnelles - branches de culture générale et de maturité professionnelle)
- enseignement **spécialisé**

- éducation **précoce spécialisée**
- **sciences et pratique de l'éducation**
- **didactique de l'éducation physique et du sport**
- **didactique disciplinaire**

Titres obtenus: Bachelor, Master ou Master of Advanced Studies, selon les filières suivies.

La HEP-VD organise en outre de nombreuses formations postgrades de niveau CAS ou DAS.

ÉTUDES À PLEIN TEMPS OU À TEMPS PARTIEL

La durée des études dépend de la filière suivie. Elle est de 3 ans à plein temps pour la filière **degré primaire**, 2 ans pour la filière **degré secondaire I**, 1 an pour la filière **degré secondaire II**. La filière **enseignement spécialisé** dure 3 ans en emploi. Également accessibles à temps partiel, les **études pédagogiques** durent au minimum 1,5 an et au maximum 6 ans, selon les filières.

CONDITIONS D'ADMISSION

A POUR LA FILIÈRE DEGRÉ PRIMAIRE

- ✓ Certificat de maturité gymnasiale ou certificat de maturité spécialisée orientation pédagogie (MSOP); Certificat de maturité professionnelle + examen Passerelle maturité professionnelle - hautes écoles universitaires
- ✓ Attestation de séjour linguistique de 6 semaines dans un pays germanophone (Allemagne/Autriche) ou en Suisse allemande
- ✓ Certificat linguistique B2 du Cadre européen commun de référence (CECR) ou note 4 obtenue et attestée à la maturité gymnasiale / maturité spécialisée orientation pédagogie
- ✓ Attestation de séjour linguistique dans un pays anglophone pour les candidat-e-s souhaitant enseigner l'anglais

B POUR LA FILIÈRE ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ

- ✓ Bachelor HEP en enseignement primaire ou bachelor en logopédie ou en psychomotricité.
- ✓ Bachelor dans un domaine voisin: accès avec complément de formation

Remarques:

- Tous les candidat-e-s sont soumis à un examen de français et d'informatique.
- Une admission sur dossier est possible pour les candidat-e-s de plus de 30 ans ne disposant pas d'une maturité (filière enseignement primaire uniquement)

C POUR LA FILIÈRE DEGRÉ SECONDAIRE I

- ✓ Bachelor universitaire ou HES (musique, arts visuels, économie d'entreprise) dans 2 disciplines reconnues pour l'enseignement au niveau secondaire (une seule pour la musique ou les arts visuels) . Des conditions particulières existent pour l'enseignement de certaines branches (mathématiques, économie et droit, éducation physique, etc.)
- ✓ Attestation de séjour linguistique de 6 mois (pour l'enseignement d'une langue étrangère)

D POUR LA FILIÈRE DEGRÉ SECONDAIRE II

- ✓ Master universitaire dans une discipline reconnue pour l'enseignement au niveau postobligatoire / Master HES en musique ou en arts visuels.
- ✓ Attestation de séjour linguistique de 6 mois (pour l'enseignement d'une langue étrangère)



Délai d'inscription :
entre fin janvier et fin mars
selon les filières

SUR INTERNET

www.hepl.ch
www.vd.ch/orientation

TM, ACT/ACM

Les candidats à l'enseignement des **travaux manuels**, des **activités créatrices textiles/manuelles** ou de l'**économie familiale** obtiennent leur titre (DAS) en formation continue, après une formation initiale d'enseignant-e ou sur dossier.